



TR/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE RAYMOND LEFEVRE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Raymond Lefèvre par la société Eiffage Energie Systèmes – 8 avenue Joseph Paxton – 77164 Ferrières en Brie et la Société JBTP – 208 rue Robert Schuman – 77350 Le Mée-sur-Seine, agissant pour le compte de Siperfec – 173/175 rue de Bercy – 75588 Paris (installation d'une base vie),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Raymond Lefèvre au droit du n°6** à compter du **10 octobre 2022 à 8 heures 30** jusqu'au **24 février 2023 à 17 heures :**

- **Neutralisation du stationnement** sur un linéaire de 25 mètres pour y installer une base vie.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Eiffage – Energie Systèmes – 8 avenue Joseph Paxton – 77164 Ferrières en Brie,
- Société JBTP – 208 rue Robert Schuman – 77350 Le Mée-sur-Seine

FAIT EN MAIRIE, LE

28 SEP. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE

29 SEP. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon